



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E63942

VALABLE JUSQU'AU 10/12/2024

ÉDITÉ LE 22/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1988
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 26/03/2021
7 622

Raison sociale : SANIT CONFORT

4 RUE GEORGES GUYNEMER
22190 PLERIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT BRIEUC 88 B 47

Téléphone : 02 96 79 99 99
Portable : 06 33 58 28 98

Fax :

Siret : 343 978 060 00055

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5026274

Site Internet :

E-mail : compta@sanitconfort.bzh

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10727577604

Responsabilité légale :

LE SAINT DOMINIQUE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10727577604

Situation fiscale et sociale : A jour au 14/09/2023

Effectif moyen : 27 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m ² Mention RGE	07/12/2023
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	07/12/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	07/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.